

DINANT

26ème Grand Prix de Wallonie

CIRCUIT NATIONAL U17/U20*

23 et 24 Septembre 2017

SOUS LE PATRONAGE DE : La Fédération Royale Belge des Cercles d'Escrime
La Fédération Francophone des Cercles d'Escrime
La Communauté Française
La Ville de Dinant et la Commune de Anhée

Organisation: Cercle d'Escrime Bessemans-Dinant

Lieu : Collège Notre-Dame de Bellevue

SAMEDI 23 septembre 2017

		Appel	Scratch	Début	Finale
Epée Hommes*	U17	9h00	9h15	9h30	14h30
Fleuret Hommes*	U20	9h15	9h30	9h45	13h30
Fleuret Dames	U12	9h30	9h45	10h00	14h30
Epée Mixte	U14	11h00	11h15	11h30	15h00
Fleuret Hommes	U12	13h00	13h15	13h30	17h30
Fleuret mixte	U10	13h15	13h30	13h45	17h30

DIMANCHE 24 septembre 2017

Fleuret Hommes*	U17	8h30	8h45	9h00	14h30
Seniors Epée Hommes	SEN	9h00	9h15	9h30	15h00
Seniors Epée Dames	SEN	9h15	9h30	9h45	14h30
Fleuret Dames*	U20	12h00	12h15	12h30	14h00
Fleuret Dames*	U17	13h00	13h15	13h30	16h30
Fleuret Hommes	U14	13h30	13h45	14h00	17h30
Epée Dames	U17	13h45	14h00	14h15	17h00

INSCRIPTIONS AVANT LE MARDI 19 SEPTEMBRE 2017 à 23h59'59''

LAHAUT Bérangère

EMAIL : bessemans.dinant@escrime-ligue.be
Rue du Parapet, N° 65, B-5537 Anhée

Contact le we de compétition : Maître BESSEMANS 0475.67.38.92 ou : bessemans@skynet.be



REGLEMENT

Grand Prix de Wallonie 2017

Catégories	U10 Poussins : 08-09	Lame 0
	U12 Pupilles : 06-07	Lame 2
	U14 Minimes : 04-05	Lame 4 ou 5
	U17 Cadets : 01-02-03	Lame 5
	U20 Juniors : 98-99-00	Lame 5
	Seniors : 97 et avant	Lame 5

Les épreuves sont ouvertes à tous les escrimeurs belges et étrangers, porteurs d'une licence F.I.E ou une licence nationale à jour.

La tenue complète ainsi que la sous-veste aux normes F.I.E. sont obligatoires.

Les tireurs sont priés de ne laisser aucune valeur dans les vestiaires, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

MERCI DE CENTRALISER LES INSCRIPTIONS VIA VOS SECRETARIATS

ARBITRAGE :

1 arbitre pour 3 tireurs inscrits à la même arme ou pour un total de 5 tireurs inscrits dans les différentes armes lors de la même journée ; 2 arbitres à partir du 9ème inscrit de la même journée . Une amende de 100€ sera réclamée en cas d'arbitre manquant.

Les droits d'inscription seront doublés pour les inscriptions tardives sur place .

ENGAGEMENTS :

Le droit d'engagement est fixé à 12 € par tireur.

RECOMPENSES :

Des prix et des coupes pour toutes les catégories selon le nombre d'inscrits dans chaque épreuve (minimum 4 prix)

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre hébergement à des tarifs préférentiels – petit déjeuner compris.

*Hôtel Ibis Rempart d'Albeau 16, 5500 Dinant

0032(0)82 21 15 00 – Fax 0032(0)82 21 15 79 mail : hotelibis.dinant@belgacom.net

*Hôtel de la Citadelle

Citadelle 15 5500 Dinant 082/22.28.34